



Rentrée académique 2021 / 2022

Conférence de presse

14 octobre 2021



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche



Conférence de presse

1. Présentation de l'évaluation externe de l'Université du Luxembourg
2. Travaux relatifs au renforcement de l'assurance qualité dans le domaine de l'enseignement supérieur
3. Chiffres-clés de l'enseignement supérieur 2020/2021



1. Présentation de l'évaluation externe de l'Université du Luxembourg (UL) – volet enseignement



Évaluation externe de l'UL

- obligation légale & *accountability*: évaluation quadriennale, commanditée par le Ministre
- 1^{re} évaluation de l'enseignement à l'UL
- réalisée en 2020-2021
 - NVAO – agence d'accréditation BE (Flandres)-NL
 - avec le concours de 35 experts externes, dont des étudiants externes
 - visites sur site “virtuelles” en raison de la crise sanitaire
 - interviews à tous les niveaux (conseil de gouvernance, rectorat, doyens, professeurs, étudiants, employeurs, etc.)



Évaluation externe de l'UL

Principales conclusions:

1. faire ressortir davantage l'importance de l'enseignement dans les documents stratégiques de l'UL (stratégie, plan pluriannuel, convention pluriannuelle, ...)



Évaluation externe de l'UL

2. nécessité de mettre en place un système d'assurance qualité institutionnel et intégré

- *maintenir et améliorer la qualité*
- *mise en oeuvre prioritaire du QAFE (“Quality Assurance Framework for Education”)*
- *étendre expériences en matière d'accréditations de programmes, préparer le terrain à une accréditation institutionnelle*
- *développer et mettre en oeuvre un système de traçage (“tracking”) des diplômés*



Évaluation externe de l'UL

- prise de position de l'UL

“The University believes that the assessment presented by the evaluation panel in its reports demonstrates a remarkable comprehension of the University’s current situation, as well of its strategic intentions for the future. [...] The NVAO evaluation has provided the University with recommendations that support its short-term aims and will help develop its objectives in the medium- and long-term.”

- présentation de l'évaluation à la Commission parlementaire le 27 octobre 2021
- mise en ligne du rapport d'évaluation et de la prise de position de l'UL



2. Travaux relatifs au renforcement de l'assurance qualité dans le domaine de l'enseignement supérieur



Programme gouvernemental 2018-2023

« [...] le Luxembourg participera au projet de l'OCDE dénommé *Améliorer les performances des systèmes d'enseignement supérieur*, qui implique la réalisation d'une étude du système d'enseignement supérieur luxembourgeois. Cette évaluation de l'OCDE nourrira les réflexions autour de l'élaboration d'une stratégie nationale de l'enseignement supérieur, en visant notamment une meilleure cohérence entre l'enseignement supérieur et le marché du travail. »



National Skills Strategy

- étude réalisée par l'OCDE en association étroite avec les partenaires sociaux du pays
- prévue dans le programme gouvernemental
- lancée officiellement le 9 juin 2021
- s'inscrit dans le cadre du *Skillsdësch*, fonctionnant depuis l'automne 2020



National Skills Strategy

- un volet “enseignement supérieur - formation initiale”;
- un volet “formation continue et professionnelle”



Volet “enseignement supérieur - formation initiale”



Programme gouvernemental 2018-2023

« [...] une démarche visant à doter le Luxembourg d'un cadre solide et cohérent en matière d'organisation et de gouvernance de l'enseignement supérieur, fondée sur les principes du processus de Bologne et en ligne avec les standards européens en matière d'assurance qualité tels que consignés dans les *European Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG)*, sera adoptée. »



Révision de la loi modifiée du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur

- objectif : renforcer la cohérence du système luxembourgeois d'assurance qualité de l'enseignement supérieur ainsi que des procédures d'évaluation et d'accréditation qui s'y rapportent



Révision de la loi 'enseignement supérieur'

- révision des procédures d'accréditation et de monitoring des BTS, ainsi que des programmes des institutions d'enseignement supérieur privées sur le territoire luxembourgeois
- définition de procédures d'accréditation aussi pour les programmes d'études (bachelor et master) de l'Université du Luxembourg



Révision de la loi 'enseignement supérieur'

- définition et protection des appellations des institutions d'enseignement supérieur et des programmes de formation, ainsi que des dénominations des diplômes accrédités par le MESR et des titres conférés par ces derniers (*Université/universitaire, Master, Bachelor, ...*)



Évaluation et accréditation

- 1^{re} phase :

collaboration renforcée et permanente avec une seule agence étrangère enregistrée dans le *European Register of Quality Assurance Agencies* (EQAR)



Évaluation et accréditation

- 2^e phase :
mise en place d'un partenariat
 - sur base d'un accord-cadre avec une agence étrangère
 - selon les objectifs et critères nationaux en matière d'assurance qualité



Volet “formation continue et professionnelle”



- Développement des activités de formation continue et professionnelle relevant de l'enseignement supérieur, notamment par le biais de l'*University of Luxembourg Competence Centre (ULCC)*
 - précision des missions de l'ULCC
 - rapprochement de l'ULCC avec la CSL et la CCL
 - à moyen terme: engagement de l'ULCC dans la voie de l'émission de certificats sous forme de micro-certificats (*micro-credentials*) > soumises à une accréditation



3. Chiffres-clés de l'enseignement supérieur 2020/2021



- nombre d'étudiants auxquels une aide financière a été accordée en 2020/2021: **33.589 (19.898 résidents et 13.691 non résid.)**
- montant total des bourses versées en 2020/2021: **142.6 Mio. € (105,9 Mio. € résidents et 36,7 Mio. € non résid.)**
- nombre total des inscriptions BTS: **889**
- nombre total d'étudiants UL: **6.783**



Merci de votre attention!